



Vitae Assurances ouvre un site internet

→ Créé en 1993, le courtier en assurance emprunteur Vitae Assurances est l'équivalent, en matière d'assurance de prêts immobiliers, de Cafpi - sa filiale - en matière de crédit. Elle vient de mettre en ligne son site internet www.vitae-assurances.com. Il a été conçu pour aider les candidats à l'acquisition d'un bien immobilier, à optimiser leur contrat d'assurance, avec tous les éléments d'information en main. Ainsi, l'espace de simulation permet d'envisager différentes possibilités : durée de l'emprunt, capital assuré, garanties offertes...